

PORTFOLIO

Livret de suivi des périodes en milieu professionnel

DIPLOME D'ETAT D'AIDE-SOIGNANT

Nom et prénom de l'apprenant :

Institut de formation :

Date d'entrée en formation :

*Dans le cadre de la formation par la voie de
l'apprentissage :*

Employeur :

Nom du Maître d'apprentissage :

Table des matières

Le portfolio : mode d'emploi	3
Le diplôme d'Etat d'Aide-soignant	4
Présentation des périodes d'apprentissage en milieu professionnel	8
Rôle des acteurs de la formation	9
Présentation de l'apprenant	10
Les périodes d'apprentissage en milieu professionnel	11
Période A	12
Période B	20
Période C	28
Période D	36
Synthèse des périodes d'apprentissage en milieu professionnel	44

LE PORTFOLIO : MODE D'EMPLOI

Ce document est destiné au **suivi de votre parcours de formation** et du **développement de vos compétences**.

Les objectifs principaux de cet outil sont :

- De favoriser une **analyse de votre pratique** qui conduit à la **professionnalisation**.
- De faire le **lien entre la formation théorique et la pratique sur le terrain**.
- De **suivre votre progression** au regard des **compétences exigées pour l'obtention du diplôme**.

Cet outil permet :

- D'effectuer un **bilan de chaque période en milieu professionnel** pour identifier les acquis, les points positifs, les difficultés et les éléments restant à acquérir.
- De réaliser une **auto-évaluation des compétences acquises** permettant un échange avec votre tuteur.

Ce portfolio est organisé en plusieurs parties :

- La **présentation du Diplôme d'Etat Aide-soignant et des compétences à acquérir** (pages 3 à 7) pour identifier ce qui est attendu en fin de formation.
- La **présentation des modalités des périodes d'apprentissage en milieu professionnel** (page 8) pour expliquer l'organisation des différentes périodes du parcours de formation.
- La **présentation de l'apprenant** (page 10) pour vous permettre de présenter votre parcours scolaire et professionnel.
- Le **suivi des activités réalisées et du développement des compétences en milieu professionnel** (à partir de la page 11) à renseigner par vous-même et le tuteur
- La **synthèse des périodes en milieu professionnel**, à renseigner par le Formateur référent en institut de formation.

Dans le cadre de la **formation par la voie de l'apprentissage**, les périodes formatives en milieu professionnel sont effectuées au sein ou en dehors de la structure employeur et sont complétées par un exercice en milieu professionnel, dont l'objet est également de développer les compétences afin de valider l'ensemble des blocs de compétences.

Le portfolio permet de réaliser **4 bilans de périodes formatives en milieu professionnel** que ce soit au sein ou en dehors de la structure employeur.

LE DIPLOME D'ETAT D'AIDE-SOIGNANT

En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est autorisé à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

Le Diplôme d'Etat d'Aide-soignant est composé de **5 blocs de compétences**.

Pour obtenir le diplôme, il faut **valider les 5 blocs de compétences**.

Pour chaque bloc de compétences du diplôme sont indiqués **les modules de formations** correspondants.

Bloc 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

Compétence 1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires

- Rechercher et analyser les informations sur les habitudes de la vie quotidienne et sociale, la culture, les choix de la personne et le cas échéant ceux de son entourage
- Evaluer le degré d'autonomie, les fragilités et /ou les handicaps, les ressources, les capacités physiques et psychiques de la personne
- Identifier et évaluer les besoins de la personne en tenant compte de sa situation singulière, de ses réactions et ajuster continuellement son intervention
- Mettre en œuvre l'accompagnement personnalisé dans les actes essentiels de la vie quotidienne
- Mettre en œuvre les activités d'accompagnement à la vie sociale à destination d'une personne ou d'un groupe en prenant en compte les réactions, choix et expressions de la personne
- Mobiliser les ressources de la personne dans les activités réalisées et, en collaboration avec l'infirmier, les autres professionnels, les aidants, adapter son accompagnement pour développer et maintenir ses capacités
- Adapter la communication avec la personne, les aidants et les autres professionnels pendant les activités en fonction de chaque situation
- Aider, accompagner et conforter les aidants dans leur rôle de collaboration aux actes essentiels de la vie quotidienne

Compétence 2 – Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer

- Identifier les signes pouvant induire des fragilités potentielles ou des vulnérabilités dans les différents domaines de la vie quotidienne et transmettre les informations nécessaires
- Repérer les situations à risque, en particulier de maltraitance, pour la personne, pour les intervenants et alerter
- Proposer des mesures de prévention dans le champ d'intervention et dans le cadre d'une coopération pluri-professionnelle
- Evaluer les mesures mises en œuvre et les réajuster le cas échéant

Module de formation 1 :

Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

Module de formation 2 :

Repérage et prévention des situations à risque

Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration

Compétence 3- Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins

- Rechercher et analyser les informations pertinentes et utiles permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter sa prise en soins en fonction de son âge et de son évolution
- Identifier les signes permettant d'apprécier les changements de l'état clinique de la personne en fonction des observations réalisées et des informations recueillies
- Evaluer la douleur, mesurer les paramètres vitaux ainsi que les données de surveillance en utilisant les outils adaptés
- Evaluer l'état clinique d'une personne à partir de l'analyse de l'ensemble de ces informations en mettant en œuvre un raisonnement clinique
- Transmettre à l'oral et à l'écrit les informations utiles et nécessaires pour l'adaptation de la prise en soins de la personne par l'équipe pluri-professionnelle
- Discerner le caractère urgent d'une situation et alerter

Compétence 4- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne

- Rechercher les informations sur les précautions particulières à respecter lors du soin
- Analyser les informations recueillies et prioriser les activités de soin dans son champ de compétences
- Identifier et appliquer les règles de bonnes pratiques relatives à la mise en œuvre des soins
- Organiser l'activité de soin et adapter les modalités de réalisation de celui-ci en fonction de l'état clinique et de la situation de la personne
- Mettre en œuvre des soins personnalisés en collaboration avec l'infirmier(ère) et en lien avec l'équipe pluri-professionnelle à partir de l'évaluation de la situation
- Expliquer le soin réalisé et l'objectif du geste de manière adaptée à la situation
- Evaluer la qualité du soin réalisé et réajuster son intervention

Compétence 5 – Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation

- Evaluer les capacités d'une personne à réaliser les éléments constitutifs d'un déplacement
- Effectuer une guidance verbale et non verbale et/ou identifier les ressources humaines et matérielles adaptées
- Aménager un espace sécurisé et sécurisant pour une personne ou un groupe
- Utiliser les dispositifs d'aide à la mobilisation dans le respect des règles de sécurité et d'ergonomie
- Identifier les situations à risque pour la personne et pour soi-même, alerter et prendre les mesures appropriées dans son champ de compétences
- Installer la personne en tenant compte de la singularité de la situation

Module de formation 3 :

Evaluation de l'état clinique d'une personne

Module de formation 4 :

Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement

Module de formation 5 :

Accompagnement de la mobilité de la personne aidée

Compétence 6- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage

- Ecouter la personne et son entourage en prenant en compte la communication verbale et non verbale
- Mettre en œuvre des soins relationnels en adaptant sa communication à des publics diversifiés dans le respect des personnes et des règles de confidentialité
- Identifier les informations pertinentes à transmettre à la personne et à son entourage en tenant compte de la situation, du projet personnalisé ou collectif et de la réglementation en vigueur, et en collaboration avec l'infirmier(ère) et l'équipe pluri-professionnelle
- Apporter des conseils à la personne et à l'entourage dans le domaine de l'éducation à la santé, de l'hygiène de la vie courante et de la sécurité domestique
- Permettre à la personne d'exprimer ses besoins et attentes au regard du soin réalisé, les reformuler et proposer des modalités adaptées de réalisation du soin
- Apporter des informations pratiques adaptées lors de l'accueil dans le service, la structure, l'institution et dans le cadre du respect du règlement intérieur

Compétence 7 – Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels

- Identifier les informations pertinentes à apporter aux personnes en formation et aux professionnels lors de leur accueil dans le service ou la structure
- Rechercher les informations sur les besoins d'apprentissage en lien avec la personne et avec sa formation
- Accompagner les activités et le développement des compétences des personnes en formation
- Identifier les acquis et les écarts dans la réalisation des activités et adapter son encadrement
- Evaluer les compétences mises en œuvre par les personnes en formation en utilisant les outils de suivi de l'apprentissage
- Accompagner la personne en formation dans la réflexion sur ses apprentissages

Module de formation 6 :
Relation et communication avec
les personnes et leur entourage

Module de formation 7 :
Accompagnement des
personnes en formation et
communication avec les pairs

Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

Compétence 8- Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés

- Identifier et choisir le matériel et les produits appropriés, les utiliser en respectant les règles de bonnes pratiques
- Utiliser les techniques de nettoyage et de désinfection appropriées, pour lutter contre les risques de contamination et les infections associées au soin, en appliquant les règles de bonnes pratiques
- Appliquer les principes d'hygiène dans les lieux de vie collectifs et à domicile visant à prévenir les infections et leur transmission
- Respecter les circuits d'entrée-sortie et stockage du linge, des matériels, des dispositifs médicaux et des déchets
- Respecter les circuits et procédures liés à l'alimentation dans son champ d'activité
- Adapter ses actions en fonction du lieu d'intervention

Compétence 9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins

- Evaluer l'efficacité des opérations réalisées, identifier les anomalies et réajuster dans le cadre de ses compétences
- Repérer les anomalies relatives à l'entretien de l'environnement de la personne et des matériels et alerter
- Vérifier le bon fonctionnement des matériels liés aux activités de soins

Module de formation 8 : Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés

Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

Compétence 10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités

- Rechercher, organiser et hiérarchiser les informations nécessaires à la prise en soins personnalisée
- Transcrire les données recueillies, transmettre, par le ou les modalités de communication les plus appropriés, les informations, observations relatives à la personne et à son environnement, à la réalisation d'un soin ou d'une activité
- Analyser les situations et relayer des informations pertinentes en lien avec le projet de soins ou de vie construit en équipe pluri-professionnelle

Compétence 11- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité et gestion des risques

- Identifier son propre champ d'intervention au regard des fonctions et activités de chaque professionnel et des lieux et situations d'intervention
- Organiser sa propre activité au sein de l'équipe pluri-professionnelle en s'inscrivant dans la planification de l'ensemble des activités et des changements prévisibles
- Organiser et prioriser son activité pour répondre aux besoins d'une personne ou d'un groupe de personnes dans un contexte susceptible de changer
- Apporter une contribution au projet de soins, au projet de vie et à tout projet collectif et institutionnel
- Repérer, signaler et déclarer les événements indésirables et les non-conformités et transmettre les informations appropriées
- Apporter une contribution à l'évaluation des pratiques en équipe pluri-professionnelle et à la démarche qualité et à la gestion des risques
- Evaluer sa pratique, identifier les axes d'amélioration et ses besoins en formation
- Proposer des actions d'amélioration contribuant à la qualité et à la gestion des risques et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences

Module de formation 9 : Traitement des informations

Module de formation 10 : Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques

PRESENTATION DES PERIODES D'APPRENTISSAGE

EN MILIEU PROFESSIONNEL

Dans le cadre de la **formation par la voie de l'apprentissage**, ces périodes sont effectuées au sein ou en dehors de la structure employeur et sont complétées par un exercice en milieu professionnel, dont l'objet est également de développer les compétences afin de valider l'ensemble des blocs de compétences.

Période	Durée de la période	Contexte de la période	Missions de l'aide-soignant explorées	Blocs de compétences concernés
A	5 semaines	Les périodes A, B et C doivent permettre, dans leur ensemble, d'aborder différents contextes : - Prise en soins d'une personne dont l'état de santé altéré est en phase aiguë - Prise en soins d'une personne dont l'état de santé altéré est stabilisé	Les périodes A, B et C doivent permettre d'explorer les 3 missions, une période donnée pouvant être centrée sur une ou plusieurs missions : Mission 1 : Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie Mission 2 : Collaborer aux projets de soins personnalisés dans son champ de compétences Mission 3 : Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel	Chacune des périodes A, B, C doit porter sur tout ou partie des 5 blocs de compétences, l'ensemble des blocs devant être abordés sur l'ensemble des 3 périodes. ➔ Bloc 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale ➔ Bloc 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration ➔ Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants ➔ Bloc 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention ➔ Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques
B	5 semaines			
C	5 semaines			
D	7 semaines	Période intégrative en milieu professionnel, en fin de formation, correspondant au projet professionnel et/ou permettant le renforcement des compétences afin de valider l'ensemble des blocs de compétences	La période D doit porter sur les 3 missions de l'AS	La période D doit porter sur les 5 blocs de compétences de l'AS : ➔ Bloc 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale ➔ Bloc 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration ➔ Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants ➔ Bloc 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention ➔ Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

Au moins une période clinique doit être effectuée auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique et une période auprès de personnes âgées.

ROLE DES ACTEURS DE LA FORMATION

LE ROLE DE L'APPRENANT

- Prépare les périodes en milieu professionnel en proposant des objectifs précis en lien avec le formateur référent et le tuteur
- Construit progressivement ses compétences en interaction avec le Maître de stage / Maître d'apprentissage, le tuteur, les professionnels de proximité et le Formateur référent en institut de formation
- S'entraîne à la réflexion et à l'analyse de sa pratique
- S'implique dans la résolution des situations rencontrées
- Participe à l'analyse de sa progression

LE ROLE DU MAÎTRE DE STAGE / MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

Le Maître de stage / Maître d'apprentissage est responsable de l'organisation de la (ou des) période(s) en milieu professionnel, en lien avec l'institut ou le CFA, et de l'encadrement de l'apprenant

- Accueille et intègre l'apprenant
- Organise la formation pratique de l'apprenant au sein de l'équipe en lien avec les éléments du référentiel de compétences
- Assure le suivi de la formation pratique et règle les difficultés éventuelles
- Assure la liaison avec l'institut de formation ou le centre de formation

LE ROLE DU TUTEUR

Le tuteur est responsable de l'encadrement pédagogique de l'apprenant lors de sa période en milieu professionnel

- Organise et assure le suivi de la formation pratique de l'apprenant en lien avec les éléments du référentiel de compétences
- Guide l'apprenant dans l'analyse de ses pratiques par des points d'étape réguliers
- Évalue la progression de l'apprenant durant la période et l'aide à s'auto-évaluer
- Évalue l'acquisition des compétences en fin de période
- Communique avec le formateur référent en institut de formation si besoin

LE ROLE DU PROFESSIONNEL DE PROXIMITÉ

- Encadre l'apprenant pour la réalisation des activités sur le terrain
- Explique, montre, mène des activités en duo et laisse progressivement l'étudiant mener des activités en autonomie
- Guide, indique ce qui est conforme aux bonnes pratiques et ce qui doit être amélioré
- Explique les risques : réglementation, sécurité, ...

En fonction de l'organisation de la structure d'accueil, le maître de stage ou maître d'apprentissage peut également assurer le rôle de tuteur.

LE ROLE DU FORMATEUR RÉFÉRENT EN INSTITUT DE FORMATION

Le formateur référent en institut de formation assure le suivi de l'apprenant au sein de l'établissement de formation

- Organise, supervise et encadre la formation de l'apprenant, en lien avec les éléments du référentiel de compétences
- Guide l'apprenant dans l'analyse de ses pratiques par des points d'étape réguliers
- Fixe des objectifs de progression
- Communique avec le Maître de stage / Maître d'apprentissage et le tuteur afin de suivre la progression de l'apprenant lors des périodes en milieu professionnel
- Régule les difficultés éventuelles

PRESENTATION DE L'APPRENANT

Présentez votre parcours de formation, diplôme(s), situation avant l'entrée en formation, expérience professionnelle :

[illegible]

LES PERIODES D'APPRENTISSAGE EN MILIEU PROFESSIONNEL



PERIODE A

Lieu :

Dates de la période en milieu professionnel :

Nom, prénom du Maître de stage / Maître d'apprentissage et fonction :

Nom, prénom du tuteur et fonction :

Objectifs	Objectifs généraux (à ajuster en fonction du contexte)	Objectifs spécifiques de l'apprenant
En début de période	☐ Identifier son propre champ d'intervention ☐ Rechercher les informations permettant d'évaluer la situation et les besoins de la personne ☐ Identifier les besoins et les attentes de la personne et de son entourage ☐ Mettre en œuvre un accompagnement personnalisé dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale en fonction de la situation ☐ Mettre en œuvre des soins relationnels en adaptant sa communication à la personne ☐ Identifier, rechercher les éléments permettant d'évaluer l'état clinique de la personne ☐ Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements ☐ Identifier et choisir le matériel et les produits appropriés à différentes situations d'entretien ☐ Utiliser les techniques de nettoyage et de désinfection appropriées ☐ Appliquer les règles de bonnes pratiques et les principes d'hygiène ☐ Identifier et prendre en compte les circuits et appliquer les procédures	

PERIODE A

BILAN MI-PERIODE (à renseigner par l'apprenant)

Activités réalisées :

.....

.....

.....

.....

.....

Vos points forts :

.....

.....

.....

.....

Vos axes d'amélioration :

.....

.....

.....

.....

Vos questions ou étonnements :

.....

.....

.....

.....

PERIODE A

BILAN FIN DE PERIODE (à renseigner par l'apprenant)

Activités réalisées :

.....

.....

.....

.....

.....

Vos points forts :

.....

.....

.....

.....

Vos axes d'amélioration :

.....

.....

.....

.....

Vos questions ou étonnements :

.....

.....

.....

.....

PERIODE A

Décrivez des situations rencontrées au cours de la période en milieu professionnel. (À renseigner par l'apprenant tout au long de la période)

*Décrivez une **situation d'accompagnement ou de prise en soins** d'une personne et les **activités** réalisées. Précisez le lieu, les différents intervenants, les caractéristiques de la personne. Expliquez **comment** vous avez réalisé les activités d'accompagnement ou de prise en soins et comment vous les avez **adaptées** à la situation de la personne.*

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

***Choisissez une situation et décrivez-la** (Il peut s'agir d'une situation de soins, d'entretien des locaux et matériels, de communication, de travail en équipe,) Précisez le lieu, les différents intervenants et les règles appliquées.*

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

PERIODE A

SUIVI DE L'ACQUISITION DES COMPETENCES (à renseigner par l'apprenant et le tuteur)

A mi-période, l'apprenant s'auto-évalue sur les blocs de compétences abordés au cours de la période, le tuteur fait le point avec l'apprenant à partir de cette auto-évaluation et apporte son avis au cours de cet échange.

En fin de période, l'apprenant s'auto-évalue, le tuteur fait le point avec l'apprenant à partir de cette auto-évaluation et renseigne le document « Evaluation de l'acquisition des compétences » pour la période. Toute auto-évaluation ou évaluation s'appuie sur les activités réalisées et les critères d'évaluation.

Bloc de compétences	Compétences	Critères d'évaluation	Auto-évaluation mi-période	Avis du tuteur mi-période	Auto-évaluation fin de période
Bloc 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale <i>Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?</i> ☐ OUI ☐ NON	1. Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires	➔ Pertinence de l'analyse de la situation de la personne ➔ Pertinence de l'adaptation de l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne au regard de la situation de la personne ➔ Respect des bonnes pratiques dans l'accompagnement ➔ Pertinence des activités d'accompagnement à la vie sociale ➔ Pertinence dans l'accompagnement des aidants	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :
	2. Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer	➔ Pertinence de l'analyse des signes de fragilités ou vulnérabilités ➔ Repérage des situations à risque ➔ Pertinence des mesures de prévention proposées ➔ Pertinence de l'évaluation des mesures mises en œuvre	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :

PERIODE A

Bloc de compétences	Compétences	Critères d'évaluation	Auto-évaluation mi-période	Avis du tuteur mi-période	Auto-évaluation fin de période
Bloc 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration <i>Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?</i> ☐ OUI ☐ NON	3. Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins	➔ Pertinence des informations recherchées au regard d'une situation donnée ➔ Conformité des modalités de recueil des données ➔ Pertinence de l'analyse des informations recueillies, de l'identification des risques et du caractère potentiellement urgent	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :
	4. Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne	➔ Pertinence des informations recherchées au regard des soins à réaliser ➔ Conformité des modalités de réalisation des soins aux règles de bonnes pratiques ➔ Pertinence de la personnalisation des soins à partir de l'évaluation de la situation ➔ Analyse de la qualité du soin réalisé	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :
	5. Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation	➔ Pertinence de l'évaluation des capacités de la personne et des choix effectués pour mobiliser ses ressources ➔ Conformité des modalités d'installation et de mobilisation des personnes ➔ Pertinence de l'installation du mobilier et du matériel de la chambre et de l'aménagement de l'espace ➔ Pertinence de l'identification des risques, pour la personne et pour soi-même, et des mesures prises	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :

PERIODE A

Bloc de compétences	Compétences	Critères d'évaluation	Auto-évaluation mi-période	Avis du tuteur mi-période	Auto-évaluation fin de période
Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants <i>Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?</i> ☐ OUI ☐ NON	6. Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage	➔ Pertinence de l'analyse de la situation relationnelle ➔ Qualité des soins relationnels auprès des personnes et de leur entourage ➔ Pertinence des informations et conseils apportés à la personne et à son entourage	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :
	7. Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels	➔ Qualité de l'accueil et de l'accompagnement d'une personne en formation ou d'un professionnel ➔ Qualité de la formation délivrée à l'apprenant ou au professionnel	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :
Bloc 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention <i>Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de</i>	8. Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés	➔ Pertinence de la préparation des opérations d'entretien en fonction de l'analyse de la situation ➔ Pertinence de l'analyse de l'application des règles : - de qualité, d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie - de traçabilité - liées aux circuits d'entrée, de sortie, et de stockage du linge, des matériels et des déchets ➔ Conformité du nettoyage, de la pré-désinfection, de la désinfection, de la stérilisation et du conditionnement	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :

PERIODE A

<i>mettre en œuvre ce bloc de compétences ?</i> ☐ OUI ☐ NON	9. Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins	➔ Pertinence du repérage et du traitement des anomalies ➔ Conformité de la vérification de la fonctionnalité des matériels, produits et dispositifs utilisés ➔ Pertinence dans la démarche d'analyse critique d'un dysfonctionnement ou d'une situation de travail	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :
---	---	--	---	---	---

Bloc de compétences	Compétences	Critères d'évaluation	Auto-évaluation mi-période	Avis du tuteur mi-période	Auto-évaluation fin de période
Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques <i>Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?</i> ☐ OUI ☐ NON	10. Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités	➔ Fiabilité du recueil des données ➔ Fiabilité et pertinence des données sélectionnées et transmises ➔ Qualité des transmissions	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :
	11. Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité et gestion des risques	➔ Pertinence dans l'identification et la prise en compte du champ d'intervention des acteurs ➔ Pertinence de l'organisation de son activité ➔ Pertinence de la participation à la démarche qualité et gestion des risques ➔ Inscription de ses interventions dans la démarche qualité de la structure ➔ Pertinence de la démarche d'amélioration de sa pratique professionnelle ➔ Pertinence de l'évaluation de ses propres besoins en formation	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :

PERIODE B

Lieu :

Dates de la période en milieu professionnel :

Nom, prénom du Maître de stage / Maître d'apprentissage et fonction :

Nom, prénom du tuteur et fonction :

Objectifs	Objectifs généraux (à ajuster en fonction du contexte)	Objectifs spécifiques de l'apprenant
En début de période	☐ Identifier son propre champ d'intervention au regard des fonctions et activités de chaque professionnel et des lieux et situations d'intervention ☐ Rechercher les informations permettant d'évaluer la situation et les besoins de la personne ☐ Mettre en œuvre un accompagnement personnalisé dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale à partir de l'évaluation de la situation ☐ Evaluer l'accompagnement mis en œuvre et le réajuster ☐ Rechercher les informations permettant d'évaluer l'état clinique de la personne ☐ Rechercher les informations permettant d'organiser et mettre en œuvre l'activité de soin ☐ Mettre en œuvre des soins personnalisés en collaboration avec l'infirmier(ère) ☐ Appliquer les règles de bonnes pratiques relatives à la mise en œuvre des soins ☐ Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements ☐ Utiliser les techniques préventives de manutention ☐ Utiliser les aides à la manutention (matériels) ☐ Identifier les situations à risque pour la personne et pour soi-même, et les mesures de prévention appropriées ☐ Identifier et choisir le matériel et les produits appropriés à différentes situations d'entretien ☐ Utiliser les techniques de nettoyage et de désinfection appropriées ☐ Appliquer les règles de bonnes pratiques et les principes d'hygiène ☐ Identifier et prendre en compte les circuits et appliquer les procédures	

PERIODE B

BILAN MI-PERIODE (à renseigner par l'apprenant)

Activités réalisées :

.....

.....

.....

.....

.....

Vos points forts :

.....

.....

.....

.....

Vos axes d'amélioration :

.....

.....

.....

.....

Vos questions ou étonnements :

.....

.....

.....

.....

PERIODE B

BILAN FIN DE PERIODE (à renseigner par l'apprenant)

Activités réalisées :

Vos points forts :

Vos axes d'amélioration :

Vos questions ou étonnements :

PERIODE B

Décrivez des situations rencontrées au cours de la période en milieu professionnel. (À renseigner par l'apprenant tout au long de la période)

Décrivez une **situation d'accompagnement ou de prise en soins** d'une personne et les **activités** réalisées. Précisez le lieu, les différents intervenants, les caractéristiques de la personne. Expliquez **comment** vous avez réalisé les activités d'accompagnement ou de prise en soins et comment vous les avez **adaptées** à la situation de la personne. Indiquez les informations apportées à la personne et à son entourage.

[illegible]

Choisissez une situation et décrivez-la (Il peut s'agir d'une situation de soins, d'entretien des locaux et matériels, de communication, de travail en équipe, ...) Précisez le lieu, les différents intervenants, vos interventions et les règles appliquées.

[illegible]

PERIODE B

SUIVI DE L'ACQUISITION DES COMPETENCES (à renseigner par l'apprenant et le tuteur)

A mi-période, l'apprenant s'auto-évalue sur les blocs de compétences abordés au cours de la période, le tuteur fait le point avec l'apprenant à partir de cette auto-évaluation et apporte son avis au cours de cet échange.

En fin de période, l'apprenant s'auto-évalue, le tuteur fait le point avec l'apprenant à partir de cette auto-évaluation et renseigne le document « Evaluation de l'acquisition des compétences » pour la période. Toute auto-évaluation ou évaluation s'appuie sur les activités réalisées et les critères d'évaluation.

Bloc de compétences	Compétences	Critères d'évaluation	Auto-évaluation mi-période	Avis du tuteur mi-période	Auto-évaluation fin de période
Bloc 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale <i>Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?</i> ☐ OUI ☐ NON	1. Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires	➔ Pertinence de l'analyse de la situation de la personne ➔ Pertinence de l'adaptation de l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne au regard de la situation de la personne ➔ Respect des bonnes pratiques dans l'accompagnement ➔ Pertinence des activités d'accompagnement à la vie sociale ➔ Pertinence dans l'accompagnement des aidants	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :
	2. Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer	➔ Pertinence de l'analyse des signes de fragilités ou vulnérabilités ➔ Repérage des situations à risque ➔ Pertinence des mesures de prévention proposées ➔ Pertinence de l'évaluation des mesures mises en œuvre	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :

PERIODE B

Bloc de compétences	Compétences	Critères d'évaluation	Auto-évaluation mi-période	Avis du tuteur mi-période	Auto-évaluation fin de période
Bloc 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration <i>Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?</i> ☐ OUI ☐ NON	3. Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins	➔ Pertinence des informations recherchées au regard d'une situation donnée ➔ Conformité des modalités de recueil des données ➔ Pertinence de l'analyse des informations recueillies, de l'identification des risques et du caractère potentiellement urgent	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :
	4. Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne	➔ Pertinence des informations recherchées au regard des soins à réaliser ➔ Conformité des modalités de réalisation des soins aux règles de bonnes pratiques ➔ Pertinence de la personnalisation des soins à partir de l'évaluation de la situation ➔ Analyse de la qualité du soin réalisé	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :
	5. Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation	➔ Pertinence de l'évaluation des capacités de la personne et des choix effectués pour mobiliser ses ressources ➔ Conformité des modalités d'installation et de mobilisation des personnes ➔ Pertinence de l'installation du mobilier et du matériel de la chambre et de l'aménagement de l'espace ➔ Pertinence de l'identification des risques, pour la personne et pour soi-même, et des mesures prises	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :

PERIODE B

Bloc de compétences	Compétences	Critères d'évaluation	Auto-évaluation mi-période	Avis du tuteur mi-période	Auto-évaluation fin de période
Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants <i>Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?</i> ☐ OUI ☐ NON	6. Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage	➔ Pertinence de l'analyse de la situation relationnelle ➔ Qualité des soins relationnels auprès des personnes et de leur entourage ➔ Pertinence des informations et conseils apportés à la personne et à son entourage	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :
	7. Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels	➔ Qualité de l'accueil et de l'accompagnement d'une personne en formation ou d'un professionnel ➔ Qualité de la formation délivrée à l'apprenant ou au professionnel	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :
Bloc 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention <i>Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de</i>	8. Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés	➔ Pertinence de la préparation des opérations d'entretien en fonction de l'analyse de la situation ➔ Pertinence de l'analyse de l'application des règles : - de qualité, d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie - de traçabilité - liées aux circuits d'entrée, de sortie, et de stockage du linge, des matériels et des déchets ➔ Conformité du nettoyage, de la pré-désinfection, de la désinfection, de la stérilisation et du conditionnement	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :

PERIODE B

<i>mettre en œuvre ce bloc de compétences ?</i> ☐ OUI ☐ NON	9. Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins	➔ Pertinence du repérage et du traitement des anomalies ➔ Conformité de la vérification de la fonctionnalité des matériels, produits et dispositifs utilisés ➔ Pertinence dans la démarche d'analyse critique d'un dysfonctionnement ou d'une situation de travail	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :
Bloc de compétences	Compétences	Critères d'évaluation	Auto-évaluation mi-période	Avis du tuteur mi-période	Auto-évaluation fin de période
Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques <i>Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?</i> ☐ OUI ☐ NON	10. Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités	➔ Fiabilité du recueil des données ➔ Fiabilité et pertinence des données sélectionnées et transmises ➔ Qualité des transmissions	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :
	11. Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité et gestion des risques	➔ Pertinence dans l'identification et la prise en compte du champ d'intervention des acteurs ➔ Pertinence de l'organisation de son activité ➔ Pertinence de la participation à la démarche qualité et gestion des risques ➔ Inscription de ses interventions dans la démarche qualité de la structure ➔ Pertinence de la démarche d'amélioration de sa pratique professionnelle ➔ Pertinence de l'évaluation de ses propres besoins en formation	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :

PERIODE C

Lieu :

Dates de la période en milieu professionnel :

Nom, prénom du Maître de stage / Maître d'apprentissage et fonction :

Nom, prénom du tuteur et fonction :

Objectifs	Objectifs généraux (à ajuster en fonction du contexte)	Objectifs spécifiques de l'apprenant
En début de période	☐ Rechercher et analyser l'ensemble des informations permettant d'évaluer la situation et les besoins de la personne ☐ Mettre en œuvre un accompagnement personnalisé dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale à partir de l'évaluation de la situation ☐ Evaluer l'accompagnement mis en œuvre et le réajuster ☐ Identifier et analyser les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne ☐ Mettre en œuvre les actions de prévention adéquates ☐ Rechercher et analyser les informations permettant d'évaluer l'état clinique de la personne ☐ Relever et analyser une donnée par rapport à des normes, alerter en cas d'écart et tracer la donnée avec exactitude ☐ Rechercher et analyser l'ensemble des informations permettant d'organiser et mettre en œuvre l'activité de soin ☐ Mettre en œuvre des soins personnalisés en collaboration avec l'infirmier(ère) à partir de l'évaluation de la situation ☐ Evaluer la qualité d'un soin et identifier les éléments à réajuster ☐ Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en favorisant son autonomie ☐ Mettre en œuvre des soins relationnels en adaptant sa communication à des publics diversifiés dans le respect de la déontologie et des valeurs professionnelles ☐ Identifier les besoins et les attentes de la personne et de son entourage, les reformuler et proposer des informations adaptées à la situation ☐ Rechercher, organiser et hiérarchiser les informations liées aux soins, transcrire et transmettre les données recueillies, ☐ Organiser et prioriser son activité en prenant en compte son propre champ d'intervention et les fonctions et activités des autres professionnels ☐ Evaluer sa pratique, identifier les axes d'amélioration et ses besoins en formation ☐ Identifier les événements indésirables et les non-conformités ☐ Identifier les actions contribuant à la qualité et à la gestion des risques et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences	

PERIODE C

BILAN MI-PERIODE (à renseigner par l'apprenant)

Activités réalisées :

.....

.....

.....

.....

.....

Vos points forts :

.....

.....

.....

.....

Vos axes d'amélioration :

.....

.....

.....

.....

Vos questions ou étonnements :

.....

.....

.....

.....

PERIODE C

BILAN FIN DE PERIODE (à renseigner par l'apprenant)

Activités réalisées :

Vos points forts :

Vos axes d'amélioration :

Vos questions ou étonnements :

PERIODE C

Décrivez des situations rencontrées au cours de la période en milieu professionnel. (À renseigner par l'apprenant tout au long de la période)

Décrivez une **situation d'accompagnement ou de prise en soins** d'une personne et les **activités** réalisées. Précisez le lieu, les différents intervenants, les caractéristiques de la personne. Expliquez **comment** vous avez réalisé les activités d'accompagnement ou de prise en soins et comment vous les avez **adaptées** à la situation de la personne. Indiquez les informations apportées à la personne et à son entourage.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Choisissez une situation et décrivez-la (Il peut s'agir d'une situation de soins, d'entretien des locaux et matériels, de communication,) Précisez le lieu, les différents intervenants, vos interventions et les règles appliquées.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

PERIODE C

SUIVI DE L'ACQUISITION DES COMPETENCES (à renseigner par l'apprenant et le tuteur)

A mi-période, l'apprenant s'auto-évalue sur les blocs de compétences abordés au cours de la période, le tuteur fait le point avec l'apprenant à partir de cette auto-évaluation et apporte son avis au cours de cet échange.

En fin de période, l'apprenant s'auto-évalue, le tuteur fait le point avec l'apprenant à partir de cette auto-évaluation et renseigne le document « Evaluation de l'acquisition des compétences » pour la période. Toute auto-évaluation ou évaluation s'appuie sur les activités réalisées et les critères d'évaluation.

Bloc de compétences	Compétences	Critères d'évaluation	Auto-évaluation mi-période	Avis du tuteur mi-période	Auto-évaluation fin de période
Bloc 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale <i>Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?</i> ☐ OUI ☐ NON	1. Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires	➔ Pertinence de l'analyse de la situation de la personne ➔ Pertinence de l'adaptation de l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne au regard de la situation de la personne ➔ Respect des bonnes pratiques dans l'accompagnement ➔ Pertinence des activités d'accompagnement à la vie sociale ➔ Pertinence dans l'accompagnement des aidants	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :
	2. Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer	➔ Pertinence de l'analyse des signes de fragilités ou vulnérabilités ➔ Repérage des situations à risque ➔ Pertinence des mesures de prévention proposées ➔ Pertinence de l'évaluation des mesures mises en œuvre	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :

PERIODE C

Bloc de compétences	Compétences	Critères d'évaluation	Auto-évaluation mi-période	Avis du tuteur mi-période	Auto-évaluation fin de période
Bloc 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration <i>Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?</i> ☐ OUI ☐ NON	3. Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins	➔ Pertinence des informations recherchées au regard d'une situation donnée ➔ Conformité des modalités de recueil des données ➔ Pertinence de l'analyse des informations recueillies, de l'identification des risques et du caractère potentiellement urgent	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :
	4. Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne	➔ Pertinence des informations recherchées au regard des soins à réaliser ➔ Conformité des modalités de réalisation des soins aux règles de bonnes pratiques ➔ Pertinence de la personnalisation des soins à partir de l'évaluation de la situation ➔ Analyse de la qualité du soin réalisé	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :
	5. Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation	➔ Pertinence de l'évaluation des capacités de la personne et des choix effectués pour mobiliser ses ressources ➔ Conformité des modalités d'installation et de mobilisation des personnes ➔ Pertinence de l'installation du mobilier et du matériel de la chambre et de l'aménagement de l'espace ➔ Pertinence de l'identification des risques, pour la personne et pour soi-même, et des mesures prises	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :

PERIODE C

Bloc de compétences	Compétences	Critères d'évaluation	Auto-évaluation mi-période	Avis du tuteur mi-période	Auto-évaluation fin de période
Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants <i>Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?</i> ☐ OUI ☐ NON	6. Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage	➔ Pertinence de l'analyse de la situation relationnelle ➔ Qualité des soins relationnels auprès des personnes et de leur entourage ➔ Pertinence des informations et conseils apportés à la personne et à son entourage	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :
	7. Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels	➔ Qualité de l'accueil et de l'accompagnement d'une personne en formation ou d'un professionnel ➔ Qualité de la formation délivrée à l'apprenant ou au professionnel	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :
Bloc 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention <i>Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de</i>	8. Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés	➔ Pertinence de la préparation des opérations d'entretien en fonction de l'analyse de la situation ➔ Pertinence de l'analyse de l'application des règles : - de qualité, d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie - de traçabilité - liées aux circuits d'entrée, de sortie, et de stockage du linge, des matériels et des déchets ➔ Conformité du nettoyage, de la pré-désinfection, de la désinfection, de la stérilisation et du conditionnement	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :

PERIODE C

<i>mettre en œuvre ce bloc de compétences ?</i> ☐ OUI ☐ NON	9. Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins	➔ Pertinence du repérage et du traitement des anomalies ➔ Conformité de la vérification de la fonctionnalité des matériels, produits et dispositifs utilisés ➔ Pertinence dans la démarche d'analyse critique d'un dysfonctionnement ou d'une situation de travail	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :
Bloc de compétences	Compétences	Critères d'évaluation	Auto-évaluation mi-période	Avis du tuteur mi-période	Auto-évaluation fin de période
Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques <i>Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?</i> ☐ OUI ☐ NON	10. Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités	➔ Fiabilité du recueil des données ➔ Fiabilité et pertinence des données sélectionnées et transmises ➔ Qualité des transmissions	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :
	11. Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité et gestion des risques	➔ Pertinence dans l'identification et la prise en compte du champ d'intervention des acteurs ➔ Pertinence de l'organisation de son activité ➔ Pertinence de la participation à la démarche qualité et gestion des risques ➔ Inscription de ses interventions dans la démarche qualité de la structure ➔ Pertinence de la démarche d'amélioration de sa pratique professionnelle ➔ Pertinence de l'évaluation de ses propres besoins en formation	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :

PERIODE D – PERIODE INTEGRATIVE EN MILIEU PROFESSIONNEL : PROJET PROFESSIONNEL OU RENFORCEMENT DES COMPETENCES

Lieu :

Dates de la période en milieu professionnel :

Nom, prénom du Maître de stage / Maître d'apprentissage et fonction :

Nom, prénom du tuteur et fonction :

Objectifs	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques de l'apprenant
En début de période	Les objectifs de cette période portent sur l'ensemble des compétences attendues : 1. Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires 2. Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer 3. Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins 4. Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne 5. Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation 6. Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage 7. Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels 8. Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés 9. Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins 10. Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités 11. Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité et gestion des risques Il s'agit notamment de développer les compétences d'évaluation de la situation et de l'état clinique de la personne afin d'adapter les soins réalisés et d'évaluer leurs réalisations pour les ajuster.	

PERIODE D – PERIODE INTEGRATIVE EN MILIEU PROFESSIONNEL : PROJET PROFESSIONNEL OU RENFORCEMENT DES COMPETENCES

BILAN MI-PERIODE (à renseigner par l'apprenant)

Activités réalisées :

Vos points forts :

Vos axes d'amélioration :

Vos questions ou étonnements :

BILAN FIN DE PERIODE (à renseigner par l'apprenant)

Activités réalisées :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Vos points forts :

.....

.....

.....

.....

.....

Vos axes d'amélioration :

.....

.....

.....

.....

.....

Vos questions ou étonnements :

.....

.....

.....

.....

.....

PERIODE D – PERIODE INTEGRATIVE EN MILIEU PROFESSIONNEL : PROJET PROFESSIONNEL OU RENFORCEMENT DES COMPETENCES

Décrivez des situations rencontrées au cours de la période en milieu professionnel. (À renseigner par l'apprenant tout au long de la période)

Décrivez une **situation d'accompagnement ou de prise en soins** d'une personne et les **activités** réalisées. Précisez le lieu, les différents intervenants, les caractéristiques de la personne. Expliquez **comment** vous avez réalisé les activités d'accompagnement ou de prise en soins et comment les avez adaptées à la situation et à l'état clinique de la personne. Indiquez les informations apportées à la personne et à son entourage.

[illegible]

Décrivez une **situation de travail en équipe**. Précisez le lieu, les différents intervenants et leurs fonctions. Expliquez **comment** vous avez **transmis ou traité des informations** et comment vous avez **organisé votre activité au sein de l'équipe**.

[illegible]

PERIODE D – PERIODE INTEGRATIVE EN MILIEU PROFESSIONNEL : PROJET PROFESSIONNEL OU RENFORCEMENT DES COMPETENCES

SUIVI DE L'ACQUISITION DES COMPETENCES (à renseigner par l'apprenant et le tuteur)

A mi-période, l'apprenant s'auto-évalue, le tuteur fait le point avec l'apprenant à partir de cette auto-évaluation et apporte son avis au cours de cet échange.

En fin de période, l'apprenant s'auto-évalue, le tuteur fait le point avec l'apprenant à partir de cette auto-évaluation et renseigne le document « Evaluation de l'acquisition des compétences » pour la période. Toute évaluation s'appuie sur les activités réalisées et les critères d'évaluation.

Bloc de compétences	Compétences	Critères d'évaluation	Auto-évaluation mi-période	Avis du tuteur mi-période	Auto-évaluation fin de période
Bloc 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	1. Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires	➔ Pertinence de l'analyse de la situation de la personne ➔ Pertinence de l'adaptation de l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne au regard de la situation de la personne ➔ Respect des bonnes pratiques dans l'accompagnement ➔ Pertinence des activités d'accompagnement à la vie sociale ➔ Pertinence dans l'accompagnement des aidants	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :
	2. Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer	➔ Pertinence de l'analyse des signes de fragilités ou vulnérabilités ➔ Repérage des situations à risque ➔ Pertinence des mesures de prévention proposées ➔ Pertinence de l'évaluation des mesures mises en œuvre	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :

PERIODE D – PERIODE INTEGRATIVE EN MILIEU PROFESSIONNEL : PROJET PROFESSIONNEL OU RENFORCEMENT DES COMPETENCES

Bloc de compétences	Compétences	Critères d'évaluation	Auto-évaluation mi-période	Avis du tuteur mi-période	Auto-évaluation fin de période
Bloc 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	3. Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins	➔ Pertinence des informations recherchées au regard d'une situation donnée ➔ Conformité des modalités de recueil des données ➔ Pertinence de l'analyse des informations recueillies, de l'identification des risques et du caractère potentiellement urgent	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :
	4. Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne	➔ Pertinence des informations recherchées au regard des soins à réaliser ➔ Conformité des modalités de réalisation des soins aux règles de bonnes pratiques ➔ Pertinence de la personnalisation des soins à partir de l'évaluation de la situation ➔ Analyse de la qualité du soin réalisé	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :
	5. Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation	➔ Pertinence de l'évaluation des capacités de la personne et des choix effectués pour mobiliser ses ressources ➔ Conformité des modalités d'installation et de mobilisation des personnes ➔ Pertinence de l'installation du mobilier et du matériel de la chambre et de l'aménagement de l'espace ➔ Pertinence de l'identification des risques, pour la personne et pour soi-même, et des mesures prises	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :

PERIODE D – PERIODE INTEGRATIVE EN MILIEU PROFESSIONNEL : PROJET PROFESSIONNEL OU RENFORCEMENT DES COMPETENCES

Bloc de compétences	Compétences	Critères d'évaluation	Auto-évaluation mi-période	Avis du tuteur mi-période	Auto-évaluation fin de période
Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	6. Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage	➔ Pertinence de l'analyse de la situation relationnelle ➔ Qualité des soins relationnels auprès des personnes et de leur entourage ➔ Pertinence des informations et conseils apportés à la personne et à son entourage	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :
	7. Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels	➔ Qualité de l'accueil et de l'accompagnement d'une personne en formation ou d'un professionnel ➔ Qualité de la formation délivrée à l'apprenant ou au professionnel	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :
Bloc 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	8. Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés	➔ Pertinence de la préparation des opérations d'entretien en fonction de l'analyse de la situation ➔ Pertinence de l'analyse de l'application des règles : - de qualité, d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie - de traçabilité - liées aux circuits d'entrée, de sortie, et de stockage du linge, des matériels et des déchets ➔ Conformité du nettoyage, de la pré-désinfection, de la désinfection, de la stérilisation et du conditionnement	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :

PERIODE D – PERIODE INTEGRATIVE EN MILIEU PROFESSIONNEL : PROJET PROFESSIONNEL OU RENFORCEMENT DES COMPETENCES

	9. Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins	➔ Pertinence du repérage et du traitement des anomalies ➔ Conformité de la vérification de la fonctionnalité des matériels, produits et dispositifs utilisés ➔ Pertinence dans la démarche d'analyse critique d'un dysfonctionnement ou d'une situation de travail	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :
Bloc de compétences	Compétences	Critères d'évaluation	Auto-évaluation mi-période	Avis du tuteur mi-période	Auto-évaluation fin de période
Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	10. Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités	➔ Fiabilité du recueil des données ➔ Fiabilité et pertinence des données sélectionnées et transmises ➔ Qualité des transmissions	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non observé ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :
	11. Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité et gestion des risques	➔ Pertinence dans l'identification et la prise en compte du champ d'intervention des acteurs ➔ Pertinence de l'organisation de son activité ➔ Pertinence de la participation à la démarche qualité et gestion des risques ➔ Inscription de ses interventions dans la démarche qualité de la structure ➔ Pertinence de la démarche d'amélioration de sa pratique professionnelle ➔ Pertinence de l'évaluation de ses propres besoins en formation	☐ Non pratiqué ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non pratiqué ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :	☐ Non pratiqué ☐ Non acquis ☐ A améliorer ☐ Acquis Commentaires :

SYNTHESE DES PERIODES D'APPRENTISSAGE EN MILIEU PROFESSIONNEL

A remplir par le Formateur référent en institut de formation de l'apprenant en fin de formation
Ajouter des lignes, le cas échéant, pour la formation par la voie de l'apprentissage

Intitulé des périodes effectuées en milieu professionnel	Dates	Lieu et ville	Dans la cadre de la formation par la voie de l'apprentissage
			☐ Période effectuée au sein de la structure employeur ☐ Période effectuée au sein d'une autre structure
			☐ Période effectuée au sein de la structure employeur ☐ Période effectuée au sein d'une autre structure
			☐ Période effectuée au sein de la structure employeur ☐ Période effectuée au sein d'une autre structure
			☐ Période effectuée au sein de la structure employeur ☐ Période effectuée au sein d'une autre structure